



L'AFOC est une association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Sa mission est d'assurer et développer la défense des droits et intérêts des consommateurs en suivant quatre axes privilégiés : l'information, la formation, la protection et la représentation.

FACE AUX TRACAS DE LA VIE COURANTE :

Tous litiges liés à la consommation : démarchage à domicile, vente forcée, contrats de location, fournisseurs d'énergie, opérateurs téléphoniques, surendettement, prestataires de service ...

L'**AFOC** du Loiret, association de consommateurs agréée par les pouvoirs publics tient une permanence :

Le jeudi matin de 10h à 12h

Pour tout renseignement tél. : 02 38 62 75 36 ou le

0218835390

10 rue Théophile Naudy - 45000 Orléans

afoc45@yahoo.fr / udfo45@force-ouvriere.fr